

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-BORDERIES

Églises de Cherves, Bréville, Louzac, Mesnac, Richemont, St André et St Sulpice

Dimanche 2 novembre 2025 – Commémoration de tous les fidèles défunts

Textes de la messe du jour :

1^{ère} lecture : Lecture du livre de la Sagesse « Comme une offrande parfaite, il les accueille. » (Sg 3, 1-6.9)

Psaume : (Ps 26(27), 1, 4, 7-9a, 13-14)

2^{ème} lecture : Lecture de la 1^{ère} lettre de Saint Paul apôtre aux Corinthiens « La mort a été engloutie dans la victoire » (1 Co 15, 51-57)

Évangile de Jésus Christ selon Saint Jean « Celui qui croit le Fils a la vie éternelle et moi, je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6, 37-40)

Dimanche 2 novembre, jour des défunts : Bénédiction des tombes par le Père Augustin

Cimetière de Saint-Sulpice-de-Cognac à 14h30, Cimetière de Mesnac à 15h, Cimetière de Bréville à 15h35, Cimetière de Cherves-de-Cognac à 16h10, Cimetière de Saint-André à 16h45 et Cimetière de Louzac Saint-André à 17h15

La Journée des défunts est à la fois une journée de commémoration et une journée d'intercession. On fait mémoire des défunts et on prie pour eux. Le 2 novembre, on pense à tous ceux qui nous ont quittés et que l'on n'oublie pas. On prie pour les défunts car ils ont besoin d'une purification pour être pleinement avec Dieu. Notre prière peut les aider dans leur épreuve de purification, en vertu de ce qu'on appelle « la communion des saints ». La communion des saints, c'est la communion de vie qui existe entre nous et ceux qui nous ont précédés. Il y a, dans le Christ, un lien mutuel et une solidarité entre les vivants et les morts. Pour que la Toussaint, le 1er novembre, instituée en France en 835, garde son caractère propre et qu'elle ne soit pas une journée des morts, Odilon, abbé de Cluny, vers l'an 1000, impose à tous ses monastères la commémoration des défunts par une messe solennelle le 2 novembre. Cette journée n'est pas appelée « journée de prière » pour les défunts, mais « commémoration » des défunts. A cette époque où la doctrine du purgatoire n'est pas encore élaborée comme à la fin XII^e siècle, il s'agit plus de faire mémoire des défunts que de prier pour eux. Au XV^e siècle, les Dominicains inaugurèrent en Espagne l'usage de célébrer trois messes en ce jour. Le Pape Benoît XV (+1922) a étendu à toute l'Église la possibilité de célébrer trois messes le 2 novembre en demandant de prier pour les nombreux morts de la guerre. . L'Évangile de la messe du jour de prière pour les défunts rappelle ces propos du Christ : « Tous ceux que le Père me donne viendront à moi ; et celui qui vient à moi, je ne vais pas le jeter dehors. Car je ne suis pas descendu du ciel pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. Or, la volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour. Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en lui obtienne la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6, 37-40)



Ça y est ! Toutes les informations de la paroisse et du diocèse d'Angoulême se retrouvent sur l'application ECCLESIA Notre-Dame-des-Borderies.

Comment ça marche ? Téléchargez l'appli sur votre mobile et vous y trouverez les horaires des messes, les infos de la paroisse, du doyenné et l'agenda du diocèse !



QR code appli IOS ou Android

Un numéro a été créé pour informer sur l'horaire et le lieu de la messe dominicale : 05 86 27 00 82

Attention : vous ne pouvez pas laisser de message.

Secrétariat de la paroisse : (permanence samedi matin) 7, place de l'Église - 16370 CHERVES-RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 64 - **Mail** : paroisse.borderies@dio16.fr - **Urgences dans la semaine** : 06 80 01 01 05

Site de la paroisse : <https://charente.catholique.fr/ouest-charente/paroisses/notre-dame-des-borderies/>

Dates à retenir :

Dimanche 2 novembre : Messes au Carmel (Cognac) à 8h, à Saint-Léger (Cognac) à 10h et à **Saint-Vivien de Cherves à 10h30** - Bénédiction des cimetières de la paroisse

Mercredi 5 novembre : Messe au Prieuré de Richemont à 11h30 - *Serviteurs de la Miséricorde*

Samedi 8 novembre : Messe à Saint-Antoine (Cognac) à 18h30

Dimanche 9 novembre : Messes au Carmel (Cognac) à 8h, au Sacré-Cœur (Cognac) à 9h30, à **Saint-Sulpice à 10h30** (avec une intention particulière pour la famille du Père Didier Kaboré dont les parents fêtent leurs 50 ans de mariage) et à Saint-Léger (Cognac) à 11h

Mardi 11 novembre : Messe du Souvenir à la mémoire des morts des guerres de 14-18, 39-45, Indochine et Algérie à **Saint-Vivien de Cherves à 10h30**

À noter : messe samedi 15 novembre à 18h30 à Saint-Vivien de Cherves mais pas de messe dimanche 16 novembre sur la paroisse

Dimanche 16 novembre : Fête patronale de la paroisse Saint-Martin en Val de Cognac – Messe présidée par Mgr Gosselin à Saint-Léger (Cognac) à 10h30 – Chapelet pour la paix et l'Europe à Saint-Martin (Cognac) à 17h

Mercredi 19 novembre à 15h au presbytère : atelier intergénérationnel pour la préparation des couronnes de l'Avent qui seront vendues à la messe des familles du dimanche 30 novembre avec les enfants du KT.

Dimanche 23 novembre : Envoi en mission pour la nouvelle EAP de la paroisse au cours de la messe

Mercredi 26 novembre à 15h au presbytère : atelier intergénérationnel pour la préparation des couronnes de l'Avent qui seront vendues à la messe des familles du dimanche 30 novembre avec les enfants du KT.

Dimanche 30 novembre : Messe en famille, intergénérationnelle, pour célébrer le 1^{er} dimanche de l'Avent à **Saint-Vivien de Cherves à 10h30**

Lundi 8 décembre pour la fête de l'Immaculée Conception : Messe à **Saint-Vivien de Cherves à 18h30**

Attention : Après la Toussaint, la messe du vendredi soir sera à Saint-Martin (Cognac) à 18h30 précédée de l'Adoration et des confessions à partir de 17h30 (à partir du vendredi 7 novembre)

Messe au Carmel (Cognac) tous les jours à 8h

Chapelet à Saint-Léger (Cognac) chapelle de la Vierge tous les mardis et mercredis à 18h

Messe à l'intention de : Odile, Yannick et Françoise Marcille (+), Adrien et Vincent Kodjossou (+) et Pierre Ligan (+)

Intentions particulières pour les défunts de la paroisse et de nos familles ou proches depuis un an.



DENIER : Il nous a été rappelé l'importance du *Denier du Culte*.
Voici le QR Code pour accéder directement à la page du Diocèse et faire un don.

La **quêteuse électronique** est arrivée ! Si vous n'avez pas de monnaie pour la quête dominicale... elle peut vous secourir !

L'espace de parole et de médiation vous attend sur rendez-vous par sms ou en téléphonant au 07.82.51.50.63 ou à l'adresse mail suivante : **ecoutemediation16@gmail.com**